

# SOMMAIRE

<b>AVIS DE CONVOCATION</b>	<b>1</b>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>1</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>2</b>
<b>PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2009-2010</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011</b>	<b>8</b>
Création et mission	8
Territoire	8
<b>Structure organisationnelle</b>	<b>9</b>
Les membres de l'Agence	9
Le conseil d'administration	10
Les comités	11
L'équipe	12
Les conseillers forestiers	13
<b>Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)</b>	<b>14</b>
Contributions en services des partenaires	14
Contributions financières des partenaires	15
Clientèle desservie	17
Traitements sylvicoles réalisés	18
Les volumes récoltés en plantations et peuplements éduqués	20
Travaux non subventionnés et déclarés	21
<b>Programme d'investissement sylvicole – Fonds d'aide aux collectivités (PIS-FAC)</b>	<b>22</b>
Contributions financières des partenaires	22
Clientèles desservies	22
Traitements sylvicoles réalisés	23
Les volumes récoltés en plantations et peuplements éduqués	25
<b>Vérification opérationnelle</b>	<b>26</b>
<b>Multiresources</b>	<b>27</b>
Travaux forêt-faune	27
Réalisation de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF)	27
Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR)	27
Suivi des effets réels des travaux forêt-faune	28
Étude des sources de sédimentation dans Adstock	28
Validation de milieux humides – MRC de Lotbinière	29
Réalisation de panneaux d'interprétation – St-Jacques-de-Leeds	29
Formation en aménagement forestier pour la faune	29
Vérifications des travaux forêt-faune	29
Avis techniques et réseautage	30
Demande de financement pour les projets multiresources 2011-12	30
<b>Autres activités</b>	<b>31</b>
Mise à jour du PPMV	31
Transfert de connaissances aux producteurs et conseillers forestiers	31
Formation au personnel de l'Agence	32
Rendez-vous de la forêt privée	32
Acquisition du cadastre rénové	32
Mémoire sur la SADF (Stratégie sur l'aménagement durable des forêts)	33
Déménagement de l'Agence	33
Activités diverses du directeur	33
Bureau d'enregistrement du statut de producteur forestier	33
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Chaudière-Appalaches	34
Analyse de friches	34
Règlementation sur l'abattage des arbres	35
<b>ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2011</b>	<b>36</b>
<b>PAMVFP -- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012</b>	<b>49</b>

## AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes convoqués à la quinzième assemblée générale annuelle des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. La rencontre se tiendra le 15 juin 2011 à 13 h 30 à la salle du Conseil des maires de la MRC des Appalaches, située au 3030, boulevard Frontenac Ouest, à Thetford Mines.

Au plaisir de se rencontrer lors de cette journée.



Robert Morisset, Ing.f. M.Sc.  
Secrétaire-trésorier

## ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Lecture de l'avis de convocation
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Mot du président
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2010
- 6) Suivi des résolutions de l'assemblée générale du 16 juin 2010
- 7) Adoption du rapport d'activités pour l'exercice terminé le 31 mars 2011
- 8) Adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2011
- 9) Ratification des actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2011
- 10) Approbation du budget pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012
- 11) Modification aux règlements
- 12) Élection des administrateurs pour l'année 2011-2012
  - 12.1) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
  - 12.2) Élection des administrateurs
    - 12.2.1) Représentants du monde municipal (2 postes)
    - 12.2.2) Représentants des propriétaires (2 postes)
    - 12.2.3) Représentants des industries (3 postes)
- 13) Affaires diverses
- 14) Levée de l'assemblée

## MOT DU PRÉSIDENT

**T**hiers forestiers,

Nous venons de compléter une année de transition, de discussions qui nous ont menées à une nouvelle étape dans la mise en valeur de la forêt privée. Plusieurs rencontres ont eu lieu pour préparer la rencontre des décideurs du 30 mai 2011.



J'ai à participer à titre de président de votre Agence à 22 rencontres en dehors de l'exécutif et du conseil d'administration; pour le dossier du volet II, le groupe de travail du MRNF, du conseil d'administration de la CRRNT, du conseil d'administration de la CRÉ, rencontre des agences, etc.

Au niveau de notre Agence, le personnel a mis les efforts nécessaires, avec l'aide des conseillers sur le terrain, pour réaliser les travaux que nous avons prévus. Un bon travail de récupération a été fait auprès des industriels qui n'avaient pas ou peu contribué financièrement à l'Agence.

J'ai continué à faire valoir les points de vue de nos objectifs afin que l'on respecte nos réalités et les besoins des propriétaires forestiers. Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur implication au sein de notre organisme. Je remercie notre personnel et le directeur pour le travail accompli au cours de la dernière année.

J'espère que nous aurons une belle année dans le milieu forestier, nous avons besoin de signes positifs.

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Cimon". The signature is written in a cursive, flowing style.

Raymond Cimon  
Président

# PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2009-2010

## PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### Membres de l'Agence Chaudière

Quatorzième réunion (ordinaire)

Mercredi 16 juin 2010

Procès-verbal de la quatorzième réunion ordinaire des membres de l'Agence Chaudière, tenue le mercredi 16 juin 2010 à 13 h 30 à la salle du Conseil des maires de la MRC des Appalaches, sous la présidence de M. Raymond Cimon. Monsieur Robert Morisset, directeur, agit à titre de secrétaire-trésorier.

*Sont présents :*

REPRÉSENTANTS	ORGANISMES
<b>Monde municipal</b>	
M. Roland Gagnon	MRC Lotbinière
M. Herman Bolduc	MRC Beauce-Sartigan
M. Jean-Marie Pouliot	MRC La Nouvelle-Beauce

### Organismes reconnus de producteurs forestiers

M. Marc-Yvon Poulin	Association des propriétaires de boisés de la Beauce
M. Charles Gagné	Association des propriétaires de boisés de la Beauce
M. Gaston Martineau	Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.
M. André Roy	Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
M. Robert Blais	Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.
M. Robert Paquet	Association des propriétaires de boisés de la Beauce
M. Denis Villeneuve	Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
M. Martin Larrivée	Aménagement forestier coopératif de Wolfe

REPRÉSENTANTS

ORGANISMES

### Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

M. Paul Desaulniers	Bois Cargault inc.
M. Pierre Duval	Domtar inc.

### Autres

M. Richard Bilodeau	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
M. Germain Daigle	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine
Mme Micheline Cloutier	Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf
Mme Julie Gagné	Employée de l'Agence Chaudière
Mme Carolyne Godbout	Employée de l'Agence Chaudière
Mme Pascale Forget	Employée de l'Agence Chaudière
M. Jean-François Tremblay	Employé de l'Agence Chaudière
M. Richard Morin	Employé de l'Agence Chaudière

### Sont invités :

M. Jean-Guy Fortin, <i>firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton</i>
M. André Martel, <i>démarcheur en construction bois, CRÉ Chaudière-Appalaches</i>
M. Pierre Blanchette, <i>biologiste, PhD, DEX faune et habitats, MRNF</i>
M. Gilles Sauvestre, <i>AgroParis Tech – ENGREF</i>

### Se sont excusés :

M. Roger Walsh, MRC La Nouvelle-Beauce
M. André Émery, Groupement forestier de la Chaudière
M. Alain Gosselin, MRNF
M. Henri Gagné, MRC Robert-Cliche

IL Y A QUORUM

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La présente assemblée, ayant dûment été convoquée, est déclarée ouverte. M. Raymond Cimon procède à l'ouverture de l'assemblée.

**2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

M. Robert Morisset, secrétaire-trésorier, procède à la lecture de l'avis de convocation.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Une lecture de l'ordre du jour est faite par M. Raymond Cimon.

**RÉSOLUTION 14-AG-58**

Concernant l'ordre du jour de l'assemblée du 16 juin 2010

Il est proposé par M. Roland Gagnon, appuyé par M. Robert Blais et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant, le point 12, affaires diverses, restant ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2009
6. Suivi des résolutions de l'assemblée générale du 17 juin 2009
7. Rapport financier :
  - 7.1. Présentation et adoption des états financiers pour l'année financière 2009-2010
  - 7.2. Présentation du budget pour l'année financière 2010-2011
8. Présentation et adoption du rapport d'activités 2009-2010
9. Nomination d'un vérificateur comptable pour les exercices 2010-11, 2011-12 et 2012-13
10. Présentation et adoption du règlement intérieur no 1 tel que modifié et adopté par le conseil d'administration du 5 mai 2010
11. Élection des administrateurs pour l'année 2010-2011
  - 11.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
  - 11.2. Élection des administrateurs
    - 11.2.1. Représentants du monde municipal (2 postes)
    - 11.2.2. Représentants des propriétaires (2 postes)
    - 11.2.3. Représentants des industries (4 postes)

12. Affaires diverses

12.1 Réductions budgétaires dans les programmes dédiés à la forêt privée en Chaudière

12.2 Éclaircie intermédiaire en plantation

13. Levée de l'assemblée

**Adoptée**

**4. MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur Raymond Cimon souhaite la bienvenue à l'assemblée. Le président procède à la lecture du *Mot du président*.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 JUIN 2009**

Une lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 17 juin 2009 est faite par le secrétaire.

**RÉSOLUTION 14-AG-59**

Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2009

Il est proposé par M. André Roy, appuyé par M. Herman Bolduc et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal amendé.

**Adoptée**

**6. SUIVI DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2009**

Aucun suivi des résolutions de l'assemblée générale du 17 juin 2009 n'est fait.

**7. RAPPORT FINANCIER**

**7.1 Présentation et adoption des états financiers pour l'année financière 2009-2010**

Une présentation des états financiers au 31 mars 2010 est faite aux membres par M. Jean-Guy Fortin de la firme comptable Raymond Chabot Grant-Thornton.

**RÉSOLUTION 14-AG-60**

Concernant les états financiers de l'année financière se terminant le 31 mars 2010

Il est proposé par M. Pierre Duval, appuyé par M. Marc-Yvon Poulin et résolu unanimement d'adopter les

états financiers de l'Agence au 31 mars 2010.

**Adoptée**

## 7.2 Présentation du budget pour l'année financière 2010-2011

Le président présente le budget de l'Agence pour l'année 2010-2011.

### **RÉSOLUTION 14-AG-61**

Concernant l'adoption du budget pour l'année financière 2010-2011

Il est proposé par M. Roland Gagnon, appuyé par M. Denis Villeneuve et résolu unanimement d'adopter le budget pour l'année 2010-2011 tel qu'il est présenté.

**Adoptée**

## 8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009-2010

Monsieur Robert Morisset, directeur, et Mme Pascale Forget, biologiste, passent en revue l'ensemble des activités réalisées au cours de la dernière année.

### **RÉSOLUTION 14-AG-62**

Concernant l'adoption du rapport d'activités pour l'année 2009-2010

Il est proposé par M. Marc-Yvon Poulin, appuyé par M. Roland Gagnon et résolu unanimement d'adopter le rapport d'activités 2009-2010.

**Adoptée**

## 9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE POUR LES EXERCICES 2010-11, 2011-12 ET 2012-13

### **RÉSOLUTION 14-AG-63**

Concernant la nomination d'un vérificateur comptable pour les exercices 2010-11, 2011-12 et 2012-13

Il est proposé par M. Robert Blais, appuyé par M. André Roy et résolu unanimement de retenir, pour la vérification comptable des trois prochaines années, les services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

**Adoptée**

## 10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR NO 1 TEL QUE MODIFIÉ ET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MAI 2010

Les modifications au règlement no 1, adoptées par le conseil d'administration le 5 mai 2010, sont présentées à l'assemblée générale.

### **RÉSOLUTION 14-AG-64**

Concernant l'adoption du règlement intérieur no 1 tel que modifié et adopté par le conseil d'administration du 5 mai 2010

Il est proposé par M. Charles Gagné, appuyé par Mme Micheline Cloutier et résolu unanimement d'adopter le règlement avec modifications.

**Adoptée**

## 11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2010-2011

### 11.1 Nomination du président et de la secrétaire d'élection

#### **RÉSOLUTION 14-AG-65**

Concernant la nomination du président et de la secrétaire d'élection

Il est proposé par M. Raymond Cimon, appuyé par M. André Roy, de nommer M. Robert Morisset à titre de président d'élection, et Mme Carolyne Godbout comme secrétaire d'élection.

**Adoptée**

### 11.2 Élection des administrateurs

Le président d'élection indique qu'il a en main les résolutions déléguant comme administrateurs MM. Walsh, Paquet et Desaulniers. M. Bolduc mentionne que la résolution le déléguant sera adoptée ce jour même. M. Martineau indique que la résolution déléguant M. Emery pour son groupe parviendra à l'Agence dans les prochains jours. Le président d'élection prend acte de ces informations et décide de procéder quand même au processus d'élection des administrateurs, incluant MM. Bolduc et Emery, sous réserve de la réception des résolutions déléguant ces derniers au poste d'administrateur de l'Agence.

## Élection

Le président d'élection entame le processus d'élection par groupe de partenaires. Toutefois, dès le début, l'assemblée lui indique qu'il s'agit d'un processus de nomination et non pas d'élection, assertion que le président de l'Agence appuie. En conséquence, il n'y a pas d'élection au sens strict, mais une résolution de nomination est présentée et adoptée par l'assemblée.

### **RÉSOLUTION 14-AG-66**

Concernant l'élection des administrateurs

Monde municipal

M. Roger Walsh  
M. Herman Bolduc

Producteurs forestiers

M. Robert Paquet  
M. André Emery

Titulaires de permis d'exploitation  
d'usines de transformation du bois

M. Paul Desaulniers

Il est proposé par M. André Roy, appuyé par M. Charles Gagné et résolu unanimement de nommer les personnes ci-haut mentionnées au poste d'administrateur de l'Agence.

**Adoptée**

## 12. AFFAIRES DIVERSES

### 12.1 Réductions budgétaires dans les programmes dédiés à la forêt privée en Chaudière

#### **RÉSOLUTION 14-AG-67**

Réductions budgétaires dans les programmes dédiés à la forêt privée en Chaudière

#### **CONSIDÉRANT**

Que le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a annoncé des réductions budgétaires de 1 363 247 \$ pour les trois programmes d'aide pour le milieu forestier sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière soit :

- 1 055 027 \$ pour le Programme d'investissements sylvicoles (PIS-FAC);
- 112 200 \$ pour le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées;

- 196 000 \$ pour le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II.

#### **CONSIDÉRANT**

Que ces réductions représentent une baisse des investissements de 1 704 059 \$ dans la mise en valeur du milieu forestier en Chaudière qui se traduiront par une perte de plus de 170 emplois directs ou 1 400 semaines/personne de travail en moins;

#### **CONSIDÉRANT**

Que les sommes dédiées en 2009-2010 au Programme d'investissements sylvicoles devaient être reconduites en 2010-2011 et que tous les intervenants œuvrant en forêt privée sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière se sont préparés en conséquence, tant dans la gestion de leur personnel que dans la planification de leurs opérations terrains;

#### **CONSIDÉRANT**

Que la situation économique du secteur forestier est fragile et qu'il y a lieu de maintenir l'ensemble des mesures de soutien à la forêt privée;

#### **CONSIDÉRANT**

Que les activités se déroulant en forêt privée sont des leviers importants et qu'elles sont porteuses de solutions pour la revitalisation et le développement des collectivités rurales;

#### **CONSIDÉRANT**

Que les programmes de soutien à la protection et à la mise en valeur des forêts privées sont des rouages importants du développement durable des ressources de ce secteur;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. Robert Blais, appuyé par M. Charles Gagné et résolu unanimement de dénoncer le non-respect de l'engagement pris en 2009, par le gouvernement du Québec, de reconduire, pour la saison 2010-2011, le même niveau de budget du Programme d'investissement sylvicole (PIS-FAC) que celui octroyé lors de la saison 2009-2010.

Il est également résolu d'exiger du gouvernement du Québec qu'il rétablisse dès maintenant, pour la saison 2010-2011, les budgets dédiés à la protection et à la mise en valeur de la forêt privée, et ce, au

niveau de ce qu'ils étaient lors de la saison 2009-2010.

**Adoptée**

**12.2 Éclaircie intermédiaire en plantation**

**RÉSOLUTION 14-AG-68**

Concernant l'éclaircie intermédiaire en plantation

Il est proposé par M. André Roy, appuyé par M. Martin Larrivée et résolu unanimement que le conseil d'administration étudie la possibilité d'ajouter comme traitement l'éclaircie intermédiaire en plantation.

**Adoptée**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 14-AG-69**

Concernant la clôture de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Denis Villeneuve, appuyé par M. Pierre Duval et résolu unanimement de lever l'assemblée.

**Adoptée**

---

Raymond Cimon  
Président

---

Robert Morisset  
Secrétaire-trésorier



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

## Création et mission

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière est issue des discussions et décisions du Sommet sur la forêt privée tenue en 1995. Elle reçut alors le mandat d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire par :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de son Plan de protection et de mise en valeur (PPMV);
- le soutien financier et technique dans les interventions sylvicoles.

C'est dans un esprit de développement durable que l'Agence oriente ses interventions. Ce développement durable vise à se soucier des écosystèmes forestiers, tenir compte des besoins manifestés par la collectivité, et ce, dans la poursuite des activités économiques. La gestion de son Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées de son territoire apporte un support financier dans la réalisation de divers travaux sylvicoles.

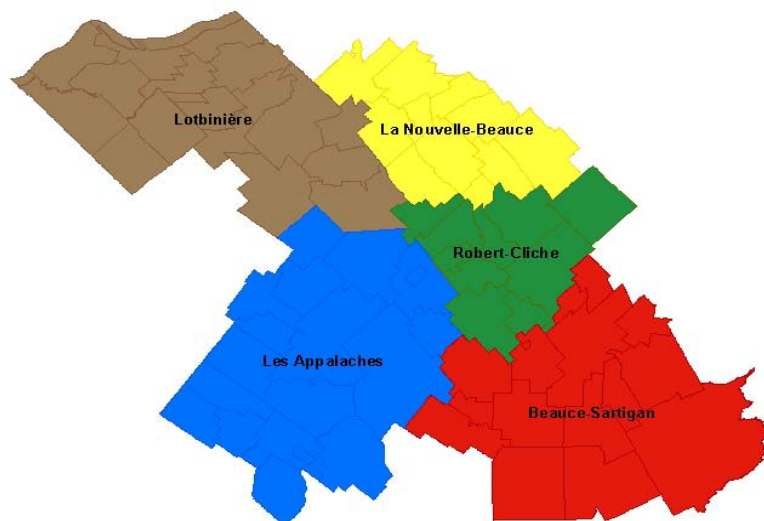
## Territoire

Le territoire couvert par l'Agence comprend les forêts privées des municipalités régionales de comté (MRC) suivantes :

- MRC des Appalaches
- MRC La Nouvelle-Beauce
- MRC Robert-Cliche

- MRC Beauce-Sartigan
- MRC Lotbinière

L'Agence livre donc ses divers programmes d'aide financière sur plus de 7 400 km<sup>2</sup>.



## Structure organisationnelle

### LES MEMBRES DE L'AGENCE

L'Agence remplit ses mandats, et ce, de concert avec ses partenaires; trois catégories de membres font partie des partenaires, soit le monde municipal, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, ainsi que les organismes

reconnus de producteurs forestiers. Au cours de son année financière 2010-2011, l'Agence comptait 52 membres. Une cotisation annuelle de 25,00 \$ est demandée aux membres.

### Monde municipal – 28 membres

MRC Beauce-Sartigan  
MRC des Appalaches  
MRC La Nouvelle-Beauce  
MRC Lotbinière  
MRC Robert-Cliche  
Municipalité d'Adstock  
Municipalité de Kinnear's Mills  
Municipalité de Lotbinière  
Municipalité de la Paroisse de Disraëli  
Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus  
Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande  
Municipalité de Saint-Apollinaire  
Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce  
Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière  
Municipalité de Saint-Fortunat

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds  
Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf  
Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine  
Municipalité de Saint-Julien  
Municipalité de Saint-Martin  
Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton  
Municipalité de Sainte-Praxède  
Municipalité de Saint-Sylvestre  
Municipalité de Vallée-Jonction  
Service des loisirs et de la culture – Ville de Saint-Georges  
Ville de Disraëli  
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce  
Ville de Thetford Mines

### Titulaires de permis d'usine de transformation du bois – 3 membres

Domtar inc. (Papiers de communication)  
Scierie Lapointe & Roy Ltée

Bois Cargault inc.

### Organisations reconnues de propriétaires forestiers – 8 membres

Aménagement forestier et coopératif de Wolfe  
Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic  
Groupement forestier de Beauce-Sud  
Groupement forestier du Sud de Dorchester  
Groupement forestier Chaudière inc.

Association des propriétaires de boisés de la Beauce  
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie  
Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

### Membres d'office (industries) – 11 membres

Alexandre Côté Ltée  
Bardeaux et Cèdres St-Honoré inc.  
Busque & Laflamme inc.  
Carrier & Bégin inc.  
Domtar inc. (Sainte-Marie)  
Les Produits forestiers D.G. Itée (Saint-Côme-Linière)

Maibec inc. (Saint-Théophile)  
Mobilier Rustique (Beauce) inc.  
Scierie Alexandre Lemay & Fils inc.  
Scierie Lauzé inc.  
Wilfrid Paquet & Fils Itée

*NOTE : Les membres d'office de l'Agence sont des titulaires de permis d'exploitation et de transformation de bois dont une unité de transformation est située sur le territoire de l'Agence.*

### Membres associés – 2 membres

Conseillers forestiers de la région de Québec

Services forestiers François Martel inc.

*NOTE : Les membres associés peuvent assister aux assemblées des membres, y prendre la parole, mais n'ont toutefois pas le bénéfice du sens d'éligibilité au conseil d'administration.*

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose des quatre partenaires de l'Agence. La gestion des divers dossiers repose sur le conseil d'administration. Les administrateurs contribuent au suivi des dossiers et

voient à leur évolution. Tout un chacun joue un rôle notable dans le fonctionnement des affaires de l'Agence.

### MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE



**M. Alain Gosselin**  
Présence : 4/8



**M. Richard Bilodeau**  
Présence : 6/8

### ORGANISMES RECONNUS DE PRODUCTEURS FORESTIERS



**M. Robert Paquet**  
Présence : 8/8



**M. Gaston Martineau**  
Présence : 8/8



**M. André Emery**  
Présence : 5/8



**M. Denis Villeneuve**  
Présence : 7/8

### MONDE MUNICIPAL



**M. Roger Walsh**  
Présence : 5/8



**M. Herman Bolduc**  
Présence : 6/8



**M. Roland Gagnon**  
Présence : 8/8



**M. Henri Gagné**  
Présence : 4/8

### TITULAIRES DE PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS



**M. Paul Desaulniers**  
Présence : 3/4

Le conseil d'administration de l'Agence a tenu 8 réunions au cours de la dernière année financière. L'orientation des réflexions et les décisions prises s'arriment essentiellement avec le développement durable des ressources du milieu forestier régional. Ces dossiers ont fait l'objet de discussions :

- Budgets de fonctionnement de l'Agence pour les divers programmes d'aide;

- Répartition budgétaire entre les conseillers forestiers;
- Révision des cahiers d'instructions administratives et techniques de l'Agence;
- Gestion des ressources humaines.

## LES COMITÉS

### Comité exécutif : 5 rencontres

Le comité exécutif provient du conseil d'administration. Il étudie divers dossiers pour recommandations au conseil d'administration. Les principaux sujets abordés au cours de l'année furent :

- Préparation des budgets de fonctionnement pour les divers programmes;
- Indexation des taux;
- Répartition budgétaire entre les conseillers forestiers pour les divers programmes;
- Avancement du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV);

- Présentation et suivi des projets;
- Ressources humaines.

#### MEMBRES ET OFFICIERS AU 31 MARS 2011 :

- ✓ M. Raymond Cimon, président
- ✓ M. Richard Bilodeau
- ✓ M. Robert Paquet
- ✓ M. Paul Desaulniers (présent pour 3 rencontres à partir du 26 août 2010)
- ✓ M. André Emery
- ✓ M. Robert Morisset, secrétaire

### Comité-conseil : 2 réunions

La responsabilité de ce comité a été assurée par M. Robert Morisset. Les principaux sujets abordés au cours de l'année furent :

- Nouvelle présentation et actualisation des cahiers de normes;
- Étude de modifications et de nouveaux traitements;
- Propositions et recommandations au conseil d'administration;
- Sondage auprès des propriétaires inactifs.

#### PARTICIPANTS AUX RENCONTRES DU COMITÉ :

- ✓ M. Roger Dutil
- ✓ M. Martin Larrivée
- ✓ M. Sylvain Dulac
- ✓ M. Herman Bolduc
- ✓ M. Pierre Duval
- ✓ M. Sylvain Lamontagne
- ✓ M. Denis Villeneuve
- ✓ M. Mathieu Grondin
- ✓ M. Gaston Martineau
- ✓ M. Robert Morisset
- ✓ M. Jean-François Tremblay
- ✓ M. Fabien Côté

**Il n'y a eu aucune rencontre des comités transfert de connaissances, de litiges et informatique au cours de l'année 2010-2011.**

**L'ÉQUIPE**



**Robert Morisset, ing.f. M.Sc.**  
Directeur



**Julie Gagné**  
Agente administrative et responsable  
du bureau d'enregistrement



**Carolyne Godbout**  
Agente de secrétariat

Avril à septembre 2010

Octobre 2010 à mars 2011



**Jean-François Tremblay, ing. f.**  
Responsable VO



**Fabien Côté, ing. f.**  
Responsable VO



**Richard Morin, tech. for.**  
Vérificateur

**Votre équipe pour l'année 2011-2012**



**Pascale Forget, bio, M. Sc. F.**  
Responsable multiresources



De gauche à droite :  
Pascale Forget, Richard Morin, Julie Gagné, Robert Morisset, Carolyne  
Godbout et Élise Jolicoeur (responsable technique).

## LES CONSEILLERS FORESTIERS

Pour la réalisation des travaux sylvicoles effectués dans le cadre de ces divers programmes d'aide, l'Agence a accrédité 10 conseillers forestiers. Ces organisations offrent de multiples services aux

producteurs forestiers reconnus sur l'ensemble du territoire de l'Agence.

### **AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE**

M. MARTIN LARRIVÉE  
115, rue Principale  
Ham Nord (Québec) G0P 1A0  
Tél. : 819-344-2232  
Télé. : 819-344-2235  
Courriel : [group.for@afcw.ca](mailto:group.for@afcw.ca)

### **ARBOSILVA INC.**

M. FRANCIS GAUMOND  
1189, rue Providence  
Sherbrooke (Québec) J1E 3K6  
Tél. : 819-569-0949  
Télé. : 819-569-2299  
Courriel : [francis.gaumond@arbosilva.com](mailto:francis.gaumond@arbosilva.com)

### **CONSEILLERS FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

M. CLAUDE BERGERON  
5300, rue des Tournelles  
Québec (Québec) G2J 1E4  
Tél. : 418-872-1773  
Télé. : 418-872-6773  
Courriel : [cfrq@cfrq.ca](mailto:cfrq@cfrq.ca)

### **GESTION FORESTIÈRE YOLAND BÉDARD**

M. YOLAND BÉDARD  
261, rang St-Jacques  
Saint-Elzéar (Québec) G0S 2J0  
Tél. : 418-387-3655  
Télé. : 418-883-2555  
Courriel : [yolandbedard@yahoo.ca](mailto:yolandbedard@yahoo.ca)

### **GROUPEMENT AGRO-FORESTIER LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.**

M. GASTON MARTINEAU  
270, rue Saint-Pierre  
Sainte-Agathe-de-Lotbinière (Québec) G0S 2A0  
Tél. : 418-599-2828  
Télé. : 418-599-2856  
Courriel : [lotmeg@coopsteagathe.com](mailto:lotmeg@coopsteagathe.com)

### **GROUPEMENT FORESTIER CHAUDIÈRE INC.**

M. ANDRÉ EMERY  
356, rue Principale  
Saint-Victor (Québec) G0M 2B0  
Tél. : 418-588-6674  
Télé. : 418-588-6774  
Courriel : [gfchaud@telvic.net](mailto:gfchaud@telvic.net)

### **GROUPEMENT FORESTIER DU SUD DE DORCHESTER**

M. MICHEL SIMARD  
1506, 25<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Prosper (Québec) G0M 1Y0  
Tél. : 418-594-8208  
Télé. : 418-594-8584  
Courriel : [dorchest@globetrotter.net](mailto:dorchest@globetrotter.net)

### **ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCE**

M. SIMON GIGUÈRE  
3500, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y9  
Tél. 418-228-5110  
Télé. : 418-228-5800  
Courriel : [apbb@globetrotter.net](mailto:apbb@globetrotter.net)

### **GROUPEMENT FORESTIER DE BEAUCE-SUD**

M. ROBERT JOLY  
34, 4<sup>e</sup> Rue Ouest  
Saint-Martin (Québec) G0M 1B0  
Tél. : 418-382-5068  
Télé. : 418-382-5816  
Courriel : [gbeaucsud@globetrotter.net](mailto:gbeaucsud@globetrotter.net)

### **SERVICES FORESTIERS FRANÇOIS MARTEL**

M. FRANÇOIS MARTEL  
6691, rue Salaberry  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1K2  
Tél. : 819-583-2078  
Télé. : 819-583-4112  
Courriel : [francoism@servicesforestiers.ca](mailto:francoism@servicesforestiers.ca)

## Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)

L'Agence gère plusieurs programmes dont le principal est le *Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées*, lequel vise à promouvoir l'aménagement forestier et à financer des travaux

sylvicoles. C'est aussi à même ce programme que l'Agence puise les ressources nécessaires à sa gestion et à la vérification opérationnelle des travaux réalisés par les conseillers forestiers accrédités.

### **CONTRIBUTIONS EN SERVICES DES PARTENAIRES**

L'implication des partenaires est sans contredit indispensable pour l'avancement des dossiers de l'Agence. Leurs participations en services et en

réunions correspondent à une contribution de l'ordre de 25 450 \$.

	Participation aux rencontres du conseil d'administration	Support à l'Agence et participation aux rencontres des divers comités	Espace pour loger l'Agence et salle de réunions	Support à l'Agence et préparation des dossiers	Total
<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec</i>	1 500 \$	750 \$	-	-	2 250 \$
<b>Total</b>					<b>2 250 \$</b>
<b>Monde municipal</b>					
<i>MRC des Appalaches</i>	-	-	8 000 \$	-	8 000 \$
<i>MRC Beauce-Sartigan</i>	900 \$	150 \$	-	-	1 050 \$
<i>MRC Lotbinière</i>	1 200 \$	-	-	-	1 200 \$
<i>MRC La Nouvelle-Beauce</i>	750 \$	-	-	-	750 \$
<i>MRC Robert-Cliche</i>	600 \$	-	-	-	600 \$
<b>Total</b>					<b>11 600 \$</b>
<b>Organismes reconnus de producteurs forestiers</b>					
<b>Organismes de gestion en commun</b>					
<i>Aménagement forestier coopératif de Wolfe</i>	-	150 \$	-	-	150 \$
<i>Groupeement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.</i>	1 200 \$	300 \$	-	-	1 500 \$
<i>Groupeement forestier Chaudière inc.</i>	750 \$	900 \$	-	-	1 650 \$
<b>Somme partielle</b>					<b>3 300 \$</b>
<b>Syndicats et offices de producteurs de bois</b>					
<i>Association des propriétaires de boisés de la Beauce</i>	1 200 \$	1 050 \$	-	-	2 250 \$
<i>Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec</i>	1 050 \$	150 \$	-	-	1 200 \$
<i>Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie</i>	-	-	-	-	-
<b>Somme partielle</b>					<b>3 450 \$</b>
<b>Total</b>					<b>6 750 \$</b>

	Participation aux rencontres du conseil d'administration	Support à l'Agence et participation aux rencontres des divers comités	Espace pour loger l'Agence et salle de réunions	Support à l'Agence et préparation des dossiers	Total
<i>Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois</i>					
<i>Bois Cargault inc.</i>	450 \$	150 \$	-	-	600 \$
<i>Domtar inc.</i>	-	300 \$	-	-	300 \$
<b>Total</b>					<b>900 \$</b>
<i>Présidence de l'Agence</i>	1 200 \$	750 \$		2 000 \$	3 950 \$
<b>Total</b>					<b>3 950 \$</b>

### **CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES**

#### Le MRNF

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec attribue annuellement à l'Agence un financement régulier afin de réaliser des travaux sylvicoles selon des saines pratiques d'intervention, et ce, dans une perspective d'aménagement durable.

<b>Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées</b>	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	2 132 180 \$
<b>Total</b>	<b>2 132 180 \$</b>



L'Industrie

Les industries forestières s'approvisionnent en fibres par l'entremise de nos forêts privées régionales. La liste suivante présente les industries ayant versé leurs contributions financières au cours de l'année 2010-2011 :

- A. Lapointe & Fils Ltée
- Abitibi Consolidated
- Alexandre Côté Ltée
- Bardeaux et Cèdres St-Honoré inc.
- Bois Daaquam inc.
- Bois Franc Cambium inc.
- Carrier & Bégin inc.
- Commonwealth Plywood Ltée
- Domtar inc. (Papiers de communication)
- Éloi Moisan inc.
- Fontaine inc.
- Gestofor inc.
- Industries Maibec inc.
  - Saint-Pamphile
  - Saint-Théophile
- Industries Manufacturières Mégantic inc.
- Joseph Audet Ltée
- Kruger Wayagamack inc.
- Le Spécialiste du Bardeau de cèdre inc.
- Les Bois Poulin inc.
- Les Entreprises J.M. Champeau (2006) inc.
- Les Industries Picard et Poulin inc.
- Matériaux Blanchet inc.
- Mobilier Rustique (Beauce) inc.
- Multibois F.L. inc.
- Produits forestiers Arbec s.e.n.c.
- Produits forestiers D.G. Ltée
- Roland Caron et Fils
- Scierie Benoît Busque enr.
- Scierie Cojovi s.e.n.c.
- Scierie Dion et Fils inc.
- Scierie Fecteau & Frères inc.
- Scierie Lapointe et Roy Ltée
- Scierie Lauzé inc.
- Scierie Leduc, division de Stadacona s.e.c.
- Scierie Tech inc.
- Tafisa Canada
- Vexco inc.
- Wilfrid Paquet et Fils Ltée

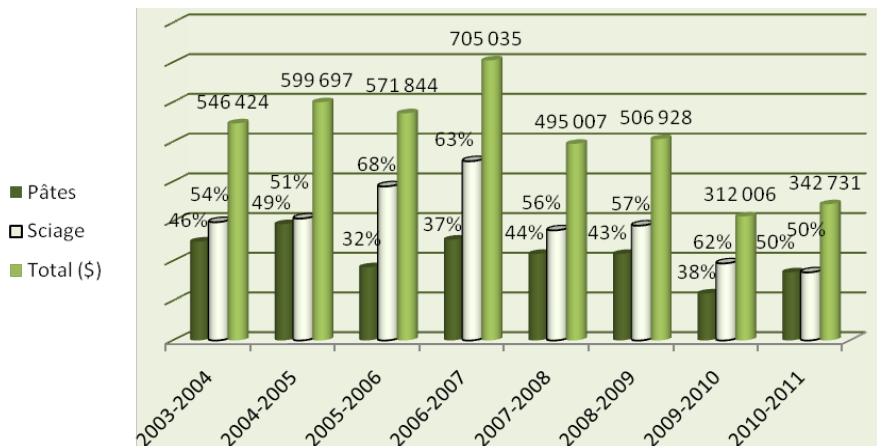
Les sommes perçues sont réparties selon qu'il s'agisse d'usines de sciage ou de pâtes et papiers :

Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois		
Usines de sciage	50 %	171 286 \$
Usines de pâtes et papiers	50 %	171 445 \$
<b>Total</b>		<b>342 731 \$</b>

Les industries s'approvisionnent sur les cinq MRC présentes sur le territoire de l'Agence. La provenance des sommes perçues se détaille de cette façon :

Municipalités régionales de comté		
MRC des Appalaches	16 %	55 875 \$
MRC Beauce-Sartigan	31 %	104 580 \$
MRC Lotbinière	26 %	88 345 \$
MRC La Nouvelle-Beauce	10 %	35 660 \$
MRC Robert-Cliche	17 %	58 271 \$
<b>Total</b>		<b>342 731 \$</b>

Le graphique ci-dessous montre comment se partagent, depuis 2003, les contributions annuelles de l'industrie entre les usines de sciage et les usines de pâtes et papiers.



L'Agence a identifié les industries qui n'avaient pas entièrement remis leurs contributions de 1,35 \$ du mètre cube de bois provenant de forêt privée, acheté sur son territoire, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008. Nous avons communiqué par écrit et verbalement avec ces industriels, leur demandant de régulariser leur situation. Cette opération nous a permis de récupérer plus de 110 963 \$ en contributions.

Toutefois, deux industries refusant toujours de régulariser leur situation, soit Clermond Hamel Ltée et Wilfrid Paquet et Fils Ltée, l'Agence a demandé en avril l'intervention de la direction générale de la Région Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches, ce qui fut fait par l'envoi d'une lettre à ces industries par le directeur des opérations intégrées.

#### Les producteurs forestiers reconnus

L'Agence a investi 2 151 201 \$ pour l'aménagement des forêts privées de son territoire. Sa participation financière correspondant à 80 %, celle du propriétaire forestier est de 20 %. Sur cette base, la contribution des producteurs est estimée à :

#### Selon la base du 80 % et du 20 %

Investissements de l'Agence	80 %	2 151 201 \$
Participation des producteurs forestiers reconnus	20 %	537 800 \$

### **CLIENTÈLE DESSERVIE**

L'aide financière de ce programme a été investie sur les propriétés forestières privées de 1 536 des 4 152 (32,3 %) producteurs forestiers reconnus sur le territoire de l'Agence.

Le bilan suivant présente le nombre de propriétaires desservis par MRC ainsi que l'aide financière moyenne versée à chacun de ceux-ci.

	Propriétaires desservis *	Aide financière totale	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
MRC des Appalaches	423	699 520 \$	1 654 \$
MRC Beauce-Sartigan	519	740 131 \$	1 426 \$
MRC Lotbinière	138	282 763 \$	2 049 \$
MRC La Nouvelle-Beauce	181	150 678 \$	832 \$
MRC Robert-Cliche	289	278 109 \$	962 \$

\*Si un propriétaire est desservi dans plus d'une MRC, il sera comptabilisé plus d'une fois

La répartition de l'aide financière moyenne entre grands et petits producteurs se présente comme suit :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Petits producteurs forestiers ( <i>moins de 800 ha</i> )	1 533	1 367 \$
Grands producteurs forestiers	3	19 487 \$
<b>Total</b>	<b>1 536</b>	<b>-</b>

L'aide financière moyenne investie par propriétaire est ventilée par conseiller forestier :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (IND)	28	943 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (OGC)	69	1 646 \$
Arbosilva inc.	11	2 305 \$
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	685	876 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	125	1 930 \$
Gestion forestière Yoland Bédard	19	1 386 \$
Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.	158	1 905 \$
Groupement forestier de Beauce-Sud	187	1 740 \$
Groupement forestier Chaudière inc.	255	1 691 \$
Groupement forestier du Sud de Dorchester	17	1 853 \$
Services forestiers François Martel	8	1 927 \$

### TRAITEMENTS SYLVICOLES RÉALISÉS

Les travaux sylvicoles réalisés en 2010-2011 se détaillent, par activité, de la façon suivante :

	Nombre d'unités	Montant versé
<b>(05) Préparation de terrain</b>		
Préparation tiges + 2 m couverture > 50 %	45,1 ha	55 006 \$
Préparation tiges + 2 m couverture > 50 % (pelle hydraulique)	54,7 ha	70 180 \$
Préparation tiges de 1 à 2 m couverture > 50 %	25,4 ha	21 116 \$
Coupe récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha	4 ha	2 984 \$
Préparation avec récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha	12,2 ha	15 300 \$
Préparation avec récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha (pelle hydraulique)	2,3 ha	3 031 \$
Scarifiage – moyen	0,9 ha	390 \$
Déblaiement mécanique	16,4 ha	8 266 \$
Préparation tiges > 1 m et couverture 25 à 50 %	9,5 ha	4 294 \$
Préparation tiges > 1 m et couverture 25 à 50 % (pelle hydraulique)	0,2 ha	108 \$
Déblaiement mécanique (pelle hydraulique)	46,9 ha	26 540 \$
Labourage + hersage agricole (pl. feuillus)	0,2 ha	82 \$
<b>Total</b>	<b>217,8 ha</b>	<b>207 297 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>10 %</b>
<b>(06) Reboisement</b>		
PFD racines nues résineux	72,2 plants	28 150 \$
Réceptacle – 45 cavités (110 à 199 cc)	2,3 plants	646 \$
Racines nues feuillus	1,2 plants	469 \$
Réceptacle 300 cc et plus	350,9 plants	143 200 \$
Réceptacle 200 à 299 cc	6,6 plants	2 133 \$
Regarni - PFD racines nues	14,4 plants	5 371 \$
Regarni - réceptacle 300 cc et plus	85,1 plants	36 718 \$
Regarni régénération naturelle- réceptacle 300 cc et plus	2,3 plants	1 046 \$
Regarni régénération naturelle – PFD racines nues	0,4 plant	152 \$
<b>Total</b>	<b>335,4 plants</b>	<b>217 885 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>10 %</b>
<b>(07) Entretien de plantation</b>		
Dégagement mécanique ou manuel – plants opprimés hauteur moyenne <1 m	251,1 ha	268 880 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 25,1 à 40 %	23,3 ha	13 030 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 40,1 à 100 %	224,7 ha	185 270 \$
Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations	73,2 ha	87 742 \$
Protection contre les insectes, maladies et animaux	2,2 ha	1 008 \$
Paillis dégradable	0,6 ha	233 \$
<b>Total</b>	<b>575,1 ha</b>	<b>556 163 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>26 %</b>

	Nombre d'unités	Montant versé
<b>(08) Traitements non commerciaux</b>		
Dégagement mécanique ou manuel	27,5 ha	24 311 \$
Éclaircie précommerciale – résineux	193,4 ha	231 621 \$
Éclaircie précommerciale – feuillu qualité sciage, déroulage	16,5 ha	19 928 \$
<b>Total</b>	<b>237,4 ha</b>	<b>275 860 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>13 %</b>
<b>(09) Traitements commerciaux</b>		
Éclaircie commerciale avec martelage plantations 2 000 tiges et plus	100,1 ha	128 587 \$
Éclaircie commerciale avec martelage plantations de 1 000 à 1 999 tiges	37,1 ha	36 692 \$
Éclaircie commerciale sans martelage plantations 2 000 tiges et plus	3,1 ha	3 624 \$
Éclaircie commerciale sans martelage plantations de 1 000 à 1 999 tiges	3,2 ha	2 795 \$
Éclaircie commerciale avec martelage peuplements naturels 2 000 tiges et plus	26,6 ha	34 193 \$
Éclaircie commerciale avec martelage peuplements naturels de 1 000 à 1 999 tiges	9,6 ha	9 524 \$
Coupe progressive d'ensemencement sans martelage – résineux	15,7 ha	13 440 \$
Éclaircie commerciale avec martelage peuplements naturels – résineux	103 ha	101 890 \$
Éclaircie commerciale avec martelage peuplements naturels – feuillu d'ombre	7,3 ha	6 563 \$
Coupe de succession – feuillu de lumière	2,8 ha	1 764 \$
Coupe de jardinage avec martelage – résineux	8,3 ha	8 090 \$
Coupe de jardinage avec martelage – feuillu d'ombre	36,3 ha	32 550 \$
Coupe par bande	2,9 ha	1 203 \$
Coupe de récupération	4,8 ha	1 627 \$
Éclaircie commerciale avec martelage peuplements naturels – feuillu de lumière	3,2 ha	2 895 \$
Éclaircie commerciale sans martelage peuplements naturels – résineux	3,4 ha	2 893 \$
Coupe acérico-forestière avec martelage	171,1 ha	125 089 \$
<b>Total</b>	<b>538,5 ha</b>	<b>513 419 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>24 %</b>
<b>(10) Drainage forestier et voirie forestière</b>		
Drainage terrain dénudé	13,6 km	19 886 \$
Construction de chemin	6,3 km	10 075 \$
Amélioration de chemin	1,8 km	1 637 \$
<b>Total</b>	<b>21,7 km</b>	<b>31 598 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>1 %</b>
<b>(11) Plans d'aménagement forestier</b>		
Abrégé – 4 à 50 ha	864 plans	218 592 \$
Abrégé – 51 à 100 ha	131 plans	52 531 \$
Abrégé – 101 à 250 ha	23 plans	12 604 \$
Abrégé – 251 à 800 ha	1 plan	728 \$
<b>Total</b>	<b>1 019 plans</b>	<b>284 455 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>13 %</b>
<b>(12) Visites-conseils</b>		
Visite-conseil – 1 <sup>re</sup> visite	143 visites	19 591 \$
Service-conseil aux producteurs	164 visites	44 936 \$
<b>Total</b>	<b>307 visites</b>	<b>64 527 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>3 %</b>
<b>Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées</b>		<b>2 151 201 \$</b>

Vue d'ensemble, par MRC et groupes d'activités, des investissements de l'Agence en 2010-2011 :

MRC	Préparation de terrain (ha)	Reboisement (plant)	Entretien de plantation (ha)	Traitement précommercial (ha)	Traitement commercial (ha)	Drainage forestier (km)	Voirie forestière (km)	Plan d'aménagement forestier (plan)	Visite-conseil (visite)	TOTAL (\$)
Appalaches	84,59	193,104	194,59	84,93	167,441	4,472	4,005	255	81	
	75 493	79 615	188 227	94 550	154 860	6 551	6 411	75 455	18 358	<b>699 520 \$</b>
Beauce-Sartigan	71,34	194,73	217,06	50,2	181,946	1,629	-	339	111	
	70 413	78 690	219 339	60 140	194 833	2 386	-	92 272	22 057	<b>740 130 \$</b>
Lotbinière	26,56	132,157	52,46	45,2	79,71	4,904	2,675	70	31	
	27 399	53 755	47 410	53 162	62 531	7 184	3 141	19 960	8 220	<b>282 762 \$</b>
Nouvelle-Beauce	13,51	14,396	31,82	17,78	38,503	0,554	1,34	141	36	
	11 133	5 429	28 985	21 300	35 398	812	2 160	38 336	7 124	<b>150 677 \$</b>
Robert-Cliche	21,81	0,988	79,08	39,21	71,109	2,015	-	214	48	
	22 856	395	72 203	46 708	65 796	2 952	-	58 432	8 768	<b>278 109 \$</b>
TOTAL	217,81	535,375	575,01	237,32	538,709	13,574	8,02	1 019	307	
	207 294	217 884	556 164	275 860	513 418	19 885	11 712	284 455	64 527	<b>2 151 201</b>

Rapport annuel 2010-2011

### LES VOLUMES RÉCOLTÉS EN PLANTATIONS ET PEUPEMENTS ÉDUQUÉS

Les volumes récoltés suite à des traitements sylvicoles de récolte réalisés dans les plantations et les peuplements naturels éduqués ainsi que leurs superficies ont été comptabilisés. Le tableau ci-contre présente ces données, en distinguant les traitements de première intervention et ceux de seconde et troisième intervention.

	Superficie (ha)	Volume récolté (m <sup>3</sup> solides)
1 <sup>re</sup> intervention	502,5	22 597
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> interventions	36,3	1 519
<b>Total</b>	<b>538,8</b>	<b>24 116</b>

## TRAVAUX NON SUBVENTIONNÉS ET DÉCLARÉS

Le producteur forestier qui désire réaliser des travaux de mise en valeur sur sa propriété, mais pour lesquels il ne recevra pas de subventions directes peut quand même bénéficier des conseils techniques de son conseiller forestier. Pour que ce dernier puisse recevoir la subvention rattachée à cette activité, il doit déclarer les travaux

d'aménagement réalisés par le producteur et qui sont conformes aux normes de l'Agence.

Le tableau suivant montre, qu'au titre des travaux non subventionnés, les 164 services-conseils aux producteurs ont générés 317,29 ha de travaux non commerciaux et commerciaux, 23 978 plants et 39,81 km de chemin et drainage réalisé.

	Ha	Plant	Km
Préparation de terrain	7,88	-	-
Reboisement	-	23 978	-
Entretien de plantation	115,67	-	-
Traitements non commerciaux	12,52	-	-
Traitements commerciaux	181,22	-	-
Drainage forestier et voirie forestière	-	-	39,81
<b>Total</b>	<b>317,29</b>	<b>23 978</b>	<b>39,81</b>



## Programme d'investissement sylvicole – Fonds d'aide aux collectivités (PIS-FAC)

Pour la seconde année consécutive, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en partenariat avec le gouvernement du Canada (Équipe spéciale Canada-Québec sur le secteur forestier pour la mise en œuvre de travaux sylvicoles) a offert une enveloppe budgétaire supplémentaire aux agences afin de réaliser des travaux sylvicoles.

Ce programme vise à augmenter les rendements forestiers à moyen et long terme par la réalisation de travaux d'aménagement additionnels à ceux déjà prévus au PPMV. Les travaux admissibles en 2010-2011 sont ceux permettant d'atteindre les objectifs déjà identifiés au programme, auxquels s'ajoutent des interventions qui ne généreront pas nécessairement de bois à court terme. Il s'agit donc, par ordre de priorité, de :

- l'éclaircie commerciale de plantations de résineux et de peuplements de résineux naturels, particulièrement ceux qui ont déjà bénéficié d'une éclaircie précommerciale, ainsi que le jardinage et l'amélioration de forêts feuillues;
- la réalisation de traitements non commerciaux tels la préparation de terrain, la plantation et l'entretien de plantations;
- travaux de voirie permettant l'accès à des travaux commerciaux.

Pour tous les travaux sylvicoles, les sites à forts potentiels et les peuplements qui possèdent les attributs requis en termes d'âge, de composition et de santé doivent être ciblés pour atteindre les objectifs recherchés, soit une production accrue de bois en termes de quantité et de qualité.

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES

#### Le MRNF

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a attribué à l'Agence un financement pour la réalisation de travaux sylvicoles dans le cadre du PIS-FAC de :

Programme de traitements commerciaux	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	1 055 027 \$
<b>Total</b>	<b>1 055 027 \$</b>

#### Les producteurs forestiers reconnus

L'Agence a investi 1 008 271 \$ pour la réalisation de traitements sylvicoles. Sa participation financière correspondant à 80 %, celle du propriétaire forestier est de 20 %. Sur cette base, la contribution des producteurs est estimée à :

Selon la base du 80 % et du 20 %		
Investissements de l'Agence	80 %	1 008 271 \$
Participation des producteurs forestiers reconnus	20 %	252 068 \$

### CLIENTÈLES DESSERVIES

L'aide financière de ce programme a été investie sur les propriétés forestières privées de 320 producteurs forestiers reconnus sur le territoire de l'Agence.

Le bilan suivant présente le nombre de propriétaires desservis par MRC ainsi que l'aide financière moyenne versée à chacun de ceux-ci.

	Propriétaires desservis *	Aide financière totale	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
MRC des Appalaches	111	369 722 \$	3 331 \$
MRC Beauce-Sartigan	85	272 311 \$	3 204 \$
MRC Lotbinière	27	134 954 \$	4 998 \$
MRC La Nouvelle-Beauce	39	112 828 \$	2 893 \$
MRC Robert-Cliche	62	118 456 \$	1 911 \$

\*Si un propriétaire est desservi dans plus d'une MRC, il sera comptabilisé plus d'une fois

La répartition de l'aide financière moyenne entre grands et petits producteurs se présente comme suit :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Petits producteurs forestiers ( <i>moins de 800 ha</i> )	317	2 876 \$
Grands producteurs forestiers	3	32 168 \$
<b>Total</b>	<b>320</b>	<b>-</b>

L'aide financière moyenne investie par propriétaire est ventilée par conseiller forestier :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (IND)	6	1 935 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (OGC)	20	2 353 \$
Arbosilva inc.	13	3 830 \$
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	123	2 242 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	18	6 009 \$
Gestion forestière Yoland Bédard	4	12 368 \$
Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.	36	3 504 \$
Groupement forestier de Beauce-Sud	25	5 460 \$
Groupement forestier Chaudière inc.	74	2 450 \$
Groupement forestier du Sud de Dorchester	4	3 346 \$
Services forestiers François Martel	1	2 931 \$

### TRAITEMENTS SYLVICOLES RÉALISÉS

Les travaux sylvicoles réalisés en 2010-2011 se détaillent, par activité, de la façon suivante :

	Nombre d'unités	Montant versé
<b>(05) Préparation de terrain</b>		
Préparation tiges + 2 m couverture > 50 %	5,5 ha	6 654 \$
Préparation tiges + 2 m couverture > 50 % (pelle hydraulique)	13,9 ha	17 770 \$
Préparation avec récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha	2,7 ha	3 375 \$
Préparation avec récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha (pelle hydraulique)	3,7 ha	4 854 \$
Préparation tiges > 1 m et couverture 25 à 50 %	0,4 ha	181 \$
Déblaiement mécanique (pelle hydraulique)	6,6 ha	3 719 \$
<b>Total</b>	<b>32,8 ha</b>	<b>36 553 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>4 %</b>
<b>(06) Reboisement</b>		
PFD racines nues résineux	46,5 plants	18 127 \$
Trouées – récipient 300 cc et plus	1,3 plant	800 \$
Racines nues feuillus	1,4 plant	547 \$
Récipient 300 cc et plus	794,4 plants	326 358 \$
Regarni - PFD racines nues	5,2 plants	1 945 \$
Regarni - récipient 300 cc et plus	147,7 plants	63 722 \$
Regarni régénération naturelle- récipient 300 cc et plus	1,1 plant	507 \$
<b>Total</b>	<b>997,6 plants</b>	<b>412 006 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>41 %</b>
<b>(07) Entretien de plantation</b>		
Désherbage mécanique ou manuel	1,6 ha	533 \$
Dégagement mécanique ou manuel – plants opprimés hauteur moyenne <1 m	97,3 ha	104 424 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 25,1 à 40 %	4,5 ha	2 516 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 40,1 à 100 %	72,3 ha	59 656 \$
Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations	53,3 ha	63 931 \$
Protection contre les insectes, maladies et animaux	0,3 ha	141 \$
<b>Total</b>	<b>229,3 ha</b>	<b>231 201 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>23 %</b>

	Nombre d'unités	Montant versé
<b>(08) Traitements non commerciaux</b>		
Éclaircie précommerciale – résineux	128,4 ha	153 811 \$
Éclaircie précommerciale – feuillu qualité sciage, déroulage	27,4 ha	33 096 \$
Éclaircie précommerciale en sous-étage d'érablière	1,1 ha	1 208 \$
Éclaircie intermédiaire – résineux	5,5 ha	5 692 \$
Éclaircie intermédiaire – feuillu	18,1 ha	17 187 \$
<b>Total</b>	<b>180,5 ha</b>	<b>210 994 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>21 %</b>
<b>(09) Traitements commerciaux</b>		
Éclaircie commerciale avec martelage plantations 2 000 tiges et plus	3,4 ha	4 366 \$
Éclaircie commerciale avec martelage plantations de 1 000 à 1 999 tiges	0,5 ha	495 \$
Éclaircie commerciale sans martelage plantations de 1 000 à 1 999 tiges	16,4 ha	14 104 \$
Éclaircie commerciale avec martelage peuplements naturels 2 000 tiges et plus	22,2 ha	28 453 \$
Éclaircie commerciale avec martelage – résineux	12,9 ha	12 778 \$
Coupe de succession – feuillu de lumière	0,3 ha	176 \$
Coupe de jardinage avec martelage – résineux	10,9 ha	10 731 \$
Coupe de jardinage avec martelage – feuillu d'ombre	13,7 ha	12 325 \$
Coupe acérico-forestière avec martelage	26,1 ha	19 057 \$
<b>Total</b>	<b>106,4 ha</b>	<b>102 485 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>10 %</b>
<b>(11) Plans d'aménagement forestier</b>		
Abrégé – 4 à 50 ha	39 plans	9 867 \$
Abrégé – 51 à 100 ha	4 plans	1 604 \$
Abrégé – 101 à 250 ha	4 plans	2 192 \$
<b>Total</b>	<b>47 plans</b>	<b>13 663 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>1 %</b>
<b>(12) Visites-conseils</b>		
Visite-conseil – 1 <sup>re</sup> visite	6 visites	822 \$
Service-conseil aux producteurs	2 visites	548 \$
<b>Total</b>	<b>8 visites</b>	<b>1 370 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>0,1 %</b>
<b>Programme d'investissement sylvicole</b>		<b>1 008 271 \$</b>



Vue d'ensemble, par MRC et groupes d'activités, des investissements de l'Agence en 2010-2011 :

MRC	Préparation de terrain (ha)	Reboisement (plant)	Entretien de plantation (ha)	Traitement précommercial (ha)	Traitement commercial (ha)	Drainage forestier (km)	Voirie forestière (km)	Plan d'aménagement forestier (plan)	Visite-conseil (visite)	TOTAL (\$)
Appalaches	14,04	341,963	68,95	89,73	35,5	-	-	26	4	
	16 988	140 806	70 263	103 044	29 586	-	-	8 350	685	<b>369 722 \$</b>
Beauce-Sartigan	-	272,28	101,28	2,27	52,41	-	-	4	-	
	-	112 425	100 520	2 451	55 902	-	-	1 012	-	<b>272 310 \$</b>
Lotbinière	9,36	76,508	21,05	54,97	171,938	-	-	-	-	
	10 252	31 371	19 068	65 889	8 373	-	-	-	-	<b>134 953 \$</b>
Nouvelle-Beauce	3,6	172,817	22,51	7,88	5,49	-	-	3	1	
	2 038	71 400	23 080	9 388	5 889	-	-	759	274	<b>112 828 \$</b>
Robert-Cliche	5,67	133,99	15,6	25,65	2,84	-	-	14	3	
	7 275	56 004	18 268	30 222	2 734	-	-	3 542	411	<b>118 456 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32,67</b>	<b>997,558</b>	<b>229,39</b>	<b>180,5</b>	<b>268,178</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47</b>	<b>8</b>	
	<b>36 553</b>	<b>412 006</b>	<b>231 199</b>	<b>210 994</b>	<b>102 493</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 663</b>	<b>1 370</b>	<b>1 008 271 \$</b>

Rapport annuel 2010-2011

### LES VOLUMES RÉCOLTÉS EN PLANTATIONS ET PEUPELEMENTS ÉDUQUÉS

Les volumes récoltés suite à des traitements sylvicoles de récolte réalisés dans les plantations et les peuplements naturels éduqués ainsi que leurs superficies ont été comptabilisés. Le tableau ci-contre présente ces données, en distinguant les traitements de première intervention et ceux de seconde et troisième intervention.

	Superficie (ha)	Volume récolté (m <sup>3</sup> solides)
1 <sup>re</sup> intervention	84,1	4 845
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> interventions	22,2	1 132
<b>Total</b>	<b>106,3</b>	<b>5 977</b>

## Vérification opérationnelle

L'Agence a le mandat de gérer les différents programmes de soutien aux producteurs forestiers. Afin de s'assurer de la qualité des interventions réalisées en forêt privée, la vérification opérationnelle des travaux sylvicoles est réalisée de manière aléatoire pour échantillonner 8 % des superficies traitées.

Pendant l'année 2010-2011, c'est un total de 1 447 dossiers pour le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et le PIS qui a été soumis à l'Agence. Parmi ces dossiers, 139 ont été choisis aléatoirement afin de procéder à une vérification opérationnelle après traitement. Le taux de vérification pour cette année atteint 9,6 %, soit légèrement plus que la cible de 8 %. Ce dépassement des objectifs de vérification opérationnelle est causé par l'obligation de vérifier au moins un traitement par catégorie d'activité par conseiller forestier par programme de financement. Des avis techniques et des demandes d'autorisations ont été nécessaires dans 50 dossiers présentés par les conseillers avant la réalisation des travaux.

Le résultat qualitatif de la saison a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, passant d'une moyenne pondérée de 97,5 % à 95,8 %. Les travaux d'éclaircie commerciale 97,7 % (exigée 100 %) et le drainage et voirie forestière 82,8 % (exigée 85 %) sont les seules activités qui ne répondent pas aux objectifs de qualité exigée.

Sur les 139 dossiers vérifiés, 8 ont été jugés non conformes et ont fait l'objet de réclamations pour un montant total de 6 032,60 \$, soit 3 935,10 \$ en remboursement de travaux et 2 097,50 \$ en pénalité. On constate une augmentation par rapport à l'année dernière, mais une constance si on se réfère aux années antérieures à 2009.

À la lumière des résultats de la vérification opérationnelle obtenus au cours de l'année 2010-2011, des modifications ont permis de bonifier les différents cahiers normatifs afin de hausser la qualité des travaux sylvicoles exécutés.



## Multiresources

### TRAVAUX FORÊT-FAUNE

Pour une cinquième année consécutive, l'Agence Chaudière a mis en œuvre un projet consistant en la réalisation de mesures d'atténuation faunique des travaux sylvicoles. Ce projet, intitulé « Gestion intégrée forêt-faune 2010-2011 en Chaudière » a été financé en grande partie dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II* de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches. En collaboration avec ses conseillers forestiers, l'Agence a offert aux propriétaires forestiers de son territoire la possibilité de réaliser des travaux forêt-faune par une approche de gestion intégrée des ressources.

Dans une optique d'aménagement durable, ce projet a ainsi permis la réalisation d'une diversité de travaux forêt-faune sur plus de 150 ha, soit :

- Éclaircie commerciale avec trouées
- Éclaircie précommerciale mixte adaptée
- Éclaircie précommerciale résineuse adaptée
- Éclaircie précommerciale de plantation
- Préparation de terrain avec conservation d'îlots
- Dégagement de régénération naturelle adaptée
- Plantation résineuse à faible densité
- Coupe de succession adaptée

- Coupe de jardinage adaptée
- Traverses de cours d'eau
- Plan d'aménagement forêt-faune (PAFF)

### Contributions financières

La cinquième phase de ce projet était en vigueur jusqu'au 31 mars 2011. Le rapport final sera déposé d'ici le 30 juin 2011. Les contributions financières des partenaires décrites dans le tableau ci-dessous sont celles prévues dans les protocoles d'ententes signés avec ces organismes.

Gestion intégrée forêt-faune 2010-2011 en Chaudière	
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	183 876 \$
Fondation de la faune du Québec	1 800 \$
Producteurs forestiers	43 045 \$
Agence Chaudière	3 074 \$
MRC des Appalaches	300 \$
<b>Total</b>	<b>232 095 \$</b>

### RÉALISATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE (PAFF)

L'Agence Chaudière a financé la réalisation de 26 PAFF en 2010-2011 grâce à la subvention accordée par la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de son *Programme d'aide pour la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF)*. De plus, l'Agence a fait la validation administrative de 21 PAFF en février 2011.

### Contributions financières

La contribution financière de la Fondation de la faune du Québec est présentée au tableau suivant. Celle-ci

correspond à l'aide octroyée pour la confection des 26 PAFF.

Programme d'aide pour la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF) – 2010-2011	
Fondation de la faune du Québec	6 800 \$
<b>Total</b>	<b>6 800 \$</b>

### PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉNAGEMENT DES RAVAGES DE CERFS DE VIRGINIE (PAAR)

Depuis maintenant six ans, la Fondation de la faune du Québec confie à l'Agence Chaudière la gestion du *Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR)* de son territoire. En 2008, l'Agence a signé un contrat de 3 ans pour consolider

ce partenariat. Sous compensation financière, l'Agence est notamment responsable du traitement des demandes et de la vérification de l'admissibilité des travaux au PAAR.

Tout comme les travaux du programme d'aide régulier, la facturation des travaux réalisés dans le cadre de ce programme s'effectue à même le *Système d'informations Géoforestières et de Gestion des Agences* (SIGGA). Cette procédure facilite ainsi la démarche des conseillers forestiers accrédités sur le territoire de l'Agence pour l'obtention du financement du PAAR.

### **Contributions financières**

La contribution financière de la Fondation de la faune du Québec correspondant aux frais de gestion de ce programme est inscrite dans le tableau suivant. La contribution de la Fondation relative aux travaux

effectués dans les ravages admissibles à raison de 75 \$ ou 150 \$/ha est pour sa part comptabilisée dans le projet *Gestion intégrée forêt-faune 2010-2011 en Chaudière*. En 2010-2011, 24 ha de travaux ont bénéficié de la prime du programme PAAR. La FFQ accorde un budget maximal de 7 700 \$ annuellement à l'Agence pour les travaux admissibles.

<b>Programme d'aide à l'aménagement des ravages du cerf de Virginie</b>	
Fondation de la faune du Québec – frais d'administration	180 \$
<b>Total</b>	<b>180 \$</b>

## **SUIVI DES EFFETS RÉELS DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE**

L'Agence Chaudière coordonne, pour une troisième année, le projet d'étude « Plantations et peuplements éduqués – Évaluation de leur valeur faunique et des mesures d'atténuation pour le maintien de la biodiversité régionale ». Cette recherche a pour objectif de déterminer l'impact des éclaircies précommerciales et commerciales sur l'habitat de la faune et sur la croissance de la matière ligneuse. L'efficacité des mesures d'atténuation sur l'habitat est aussi évaluée en ce qui concerne les éclaircies précommerciales résineuses adaptées.

Il s'agit d'un projet de recherche de plus de 900 000 \$, portant sur un horizon de 5 ans et jouissant d'un financement multipartite. L'année 2010-2011 a permis à l'Agence, ainsi qu'à ses partenaires terrain – l'Agence Appalaches et le MRNF – de procéder à la préparation des 107 sites d'études pour le début des premiers inventaires après traitement en mai 2011. De plus, les dernières éclaircies commerciales ont été réalisées à l'automne 2010. Deux sites d'études ont été perdus lors des vérifications de l'automne 2010.

Pour chacun des 105 sites à l'étude restants, un inventaire forestier et des inventaires fauniques (amphibiens-reptiles, lièvres, oiseaux chanteurs)

seront réalisés à l'été 2011 par 6 auxiliaires de recherche coordonnés par l'Agence.

### **Contributions financières**

Le financement de la troisième année du projet, au 31 mars 2011, a été assuré par plusieurs partenaires, selon les modalités présentées au tableau suivant :

<b>Projet suivi des effets réels</b>	
MRNF – Expertise, matériel et main-d'œuvre	16 612 \$
CRÉ (Volet II) – Projet d'étude	18 471 \$
Fondation de la faune du Québec – Subvention	10 000 \$
Producteurs forestiers	10 305 \$
Agence Appalaches – Expertise et main-d'œuvre	4 492 \$
Agence Appalaches – PAMVFP	11 185 \$
Agence Chaudière – Expertise et main-d'œuvre	13 827 \$
Agence Chaudière – PAMVFP	30 036 \$
<b>Total</b>	<b>114 928 \$</b>

## **ÉTUDE DES SOURCES DE SÉDIMENTATION DANS ADSTOCK**

L'Agence a réalisé la caractérisation des sources de sédimentation dans les bassins versants de la municipalité d'Adstock à l'été 2010. Pour se faire, l'Agence a évalué 171 traverses de cours d'eau pour relever les problèmes d'érosion sur le réseau routier pouvant le plus contribuer à l'envasement des lacs de la municipalité. Le rapport issu de cette étude a été

présenté au conseil municipal le 11 avril 2011. Il est maintenant disponible sur le site internet de l'Agence.

<b>Caractérisation des sources de sédimentation</b>	
Municipalité d'Adstock	10 760 \$
<b>Total</b>	<b>10 760 \$</b>

## **VALIDATION DE MILIEUX HUMIDES – MRC DE LOTBINIÈRE**

À l'automne 2010, l'Agence a débuté une belle collaboration avec la MRC de Lotbinière en ce qui a trait à la protection des milieux humides du territoire. La MRC de Lotbinière a réalisé en 2010 une cartographie très complète des milieux humides de son territoire et s'affaire depuis l'automne à faire des validations terrain de cette cartographie.

C'est dans le cadre de cette opération de caractérisation des milieux humides de Lotbinière qu'un propriétaire forestier s'est adressé à l'Agence pour faire la validation du statut de « tourbière boisée » attribué à son lot par la MRC de Lotbinière. Cette dernière était d'accord pour accepter le résultat de l'expertise de l'Agence.

Grâce à ce contrat, l'Agence a entamé d'autres projets en partenariat avec la MRC de Lotbinière et a développé d'excellentes relations avec la direction régionale du MDDEP et la municipalité de Saint-Apollinaire.

### **Contributions financières**

Une contribution financière a été perçue pour la validation terrain du lot :

<b>Validation du statut de milieu humide</b>	
Propriétaire forestier	405 \$
<b>Total</b>	<b>405 \$</b>

## **RÉALISATION DE PANNEAUX D'INTERPRÉTATION – ST-JACQUES-DE-LEEDS**

À l'automne 2010, l'Agence a été sollicitée par la Corporation du patrimoine du Canton de Leeds pour réaliser quatre panneaux d'interprétation dédiés au Site patrimonial de St-Jacques-de-Leeds. Ce site avait été inventorié deux fois par l'Agence grâce aux projets d'entente de conservation volontaire des milieux humides réalisés depuis 2002.

### **Contributions financières**

Une contribution financière a été perçue pour la conception des panneaux :

<b>Conception panneaux d'interprétation</b>	
Corporation du patrimoine du Canton de Leeds	910 \$
<b>Total</b>	<b>910 \$</b>

## **FORMATION EN AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR LA FAUNE**

L'Agence a dispensé deux fois la formation *Aménagement forestier pour la faune* au printemps 2010. Cette formation d'une journée comprenait une partie théorique en salle et une période sur le terrain.

### **Contributions financières**

Une contribution financière a été perçue pour avoir dispensé les cours de formation :

<b>Cours de formation aux propriétaires forestiers <i>Aménagement forestier pour la faune</i></b>	
Association des propriétaires de boisés de la Beauce (2)	1 461 \$
<b>Total</b>	<b>1 461 \$</b>

## **VÉRIFICATIONS DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE**

L'implication de l'Agence a consisté à dresser un bilan de l'avancement des travaux tout en donnant une évaluation de la qualité du travail réalisé en regard des exigences demandées par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches. C'est ainsi que l'Agence a procédé à la vérification de 2 projets effectués dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II*. L'Agence a vérifié au total 15 travaux forêt-faune réalisés sur son territoire dans le cadre de la vérification opérationnelle.

### **Contributions financières**

<b>Support pour la vérification des travaux – Volet II</b>	
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	6 481 \$
<b>Total</b>	<b>6 481 \$</b>

## AVIS TECHNIQUES ET RÉSEAUTAGE

L'Agence a été très impliquée dans son milieu en 2010-2011. Entre autres, la responsable multiressources a participé à deux (2) congrès et un (1) forum (décrits dans la section *Formation au personnel de l'Agence*) ainsi qu'à deux (2) consultations publiques et à deux (2) assemblées annuelles :

- Assemblée générale du CRECA, 9 juin 2010;
- Assemblée générale de l'OBV de la Zone du chêne, 10 juin 2010;
- Rencontre multisectorielle pour le PRDIRT, CRRNT, 22 juin 2010;

- Consultation publique sur le plan d'action du PDE du bassin versant de la rivière Bécancour, GROBEC, 21 février 2011.

De plus, au niveau multiressources, de nombreuses collaborations ont eu lieu avec le MDDEP, le MRNF, les quatre organismes de bassin versant du territoire, le CRECA, la Fondation de la faune du Québec, Canards Illimités, les clubs d'ornithologie du territoire, l'organisme Québec Oiseaux et les Agences Appalaches, Bois-Francs et Montérégie. Deux consultants en environnement ainsi que les municipalités de Saint-Apollinaire, Thetford Mines et Adstock ont de plus sollicité des avis techniques auprès du secteur multiressources.

## DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS MULTIRESSOURCES 2011-12

L'Agence a déposé 4 projets à la Fondation de la faune du Québec à l'automne 2010 et ces projets ont tous été acceptés. Voici la liste des projets qui seront réalisés en 2011-2012 et le montant des subventions consenties par la FFQ pour chacun d'eux.

**Élaboration d'un outil de sensibilisation à la gestion intégrée forêt-faune en forêt privée à l'échelle du sous-bassin versant – Cas de la rivière du Cinq.** Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, 25 000 \$.

**Projet d'entente de conservation de milieux humides forestiers du territoire de l'Agence Chaudière – Phase IV.** Programme forêt-faune – Volet Milieux humides, 20 000 \$.

**Projet de suivi des milieux et fidélisation des propriétaires – Phase IV.** Programme forêt-faune – Volet Milieux humides, 4 000 \$.

**Réalisation de 22 plans d'aménagement forêt-faune.** Programme forêt-faune, 5 700 \$.



## Autres activités

### MISE À JOUR DU PPMV

Le MRNF a autorisé l'Agence Chaudière, ainsi que les autres agences, à prélever à même son budget régulier une somme de 50 000 \$ pour réaliser la mise à jour de son PPMV. À cette fin, le conseil d'administration de l'Agence a constitué un comité PPMV qui n'a pas été actif, dans l'attente des résultats du « Rendez-vous de la forêt privée ».

Par contre, l'Agence a procédé à l'acquisition des contours numériques de plantations de son territoire, pour les années 2002 à 2010. Lorsque disponibles, ces données ont été acquises des conseillers forestiers de l'Agence. Pour celles qui ne l'étaient pas,

un stagiaire de l'Université de Sherbrooke, en seconde année du programme en géomatique de l'environnement, a été embauché pour numériser les contours de plantations. Au 31 mars, l'acquisition de ces données aura nécessité un investissement de 10 160 \$, pour un total prévisionnel d'environ 15 900 \$.

Depuis la présente saison, les conseillers forestiers ont maintenant l'obligation de fournir les données géographiques numériques de leurs travaux, incluant, bien entendu, les contours de plantations.

### TRANSFERT DE CONNAISSANCES AUX PRODUCTEURS ET CONSEILLERS FORESTIERS

L'Agence a financé une formation pour les conseillers forestiers. Les 12 et 13 juillet 2010 se déroulait le cours « Élagage et taille de formation » offert par M. Patrick Lupien, ing.f., responsable du Fonds d'information, de recherche et de développement des forêts privées mauriciennes au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie. Voici la liste des participants.

D'autres parts, par le biais de ses activités de transfert de connaissances, l'Agence Chaudière a aussi financé 15 formations destinées aux propriétaires de lots boisés. Ces formations furent dispensées par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Les formations offertes par ces organismes comprenaient les cours suivants : Abattage directionnel, Affûtage et entretien de la scie à chaîne, Aménagement faunique, Fiscalité forestière, Rentabilité d'un boisé et Utilisation de la débroussailleuse.

Liste des participants à la formation Élagage et Taille de formation	
Arbosilva	Francis Gaumond
Groupement forestier de Dorchester	Steven Pouliot
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	Maxime Veilleux
Services forestiers François Martel	Sylvain Faucher
ARFPC	Patrick Jacques
	Jean-François Tremblay
	Richard Morin

### Contributions financières

Une contribution financière a été perçue quant aux diverses activités de transfert de connaissances :

Formations	
Formations aux propriétaires de lots boisés	3 300 \$
Formation <i>Élagage et Taille de formation</i> (7 participants)	450 \$
Formation <i>Élagage et Taille de formation--</i>	954 \$
Subvention Emploi Québec	
<b>Total</b>	<b>4 704 \$</b>

## **FORMATION AU PERSONNEL DE L'AGENCE**

Appuyé par des subventions du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, deux (2) formations ont pu être suivies par Mme Julie Gagné en « Comptabilité I et II » (automne 2010 et hiver 2011) et trois (3) par Mme Carolyne Godbout, soit « Perfectionnement de français I et II » (automne 2010 et hiver 2011) et « Prise de notes efficaces et rapide » (printemps 2011).

### **Contributions financières**

Formation à l'interne du personnel de l'Agence	
Subventions Emploi-Québec	827 \$
<b>Total</b>	<b>827 \$</b>

Mme Pascale Forget, pour sa part, a participé à deux (2) congrès, un (1) forum et 1 formation offerte par le Centre Universitaire des Appalaches :

- Congrès de l'Association des biologistes du Québec, à Sherbrooke, dont le thème était « Conserver la biodiversité, c'est investir dans l'avenir. L'aménagement au service de la conservation »;
- Ateliers sur la conservation des milieux humides, Mont Orford;
- Forum sur les aires protégées, CRECA;
- Formation CUA, « Bien jouer son rôle à l'interne ».

M. Fabien Côté a suivi une formation dispensée par Plani-Forêt sur l'utilisation du SIGGA. Rappelons aussi, comme l'indique le point précédent, que M. Jean-François Tremblay et M. Richard Morin ont bénéficié d'une formation de 2 jours sur l'élagage et la taille de formation des feuillus.

Enfin, M. Robert Morisset a participé à six (6) activités de formation qui se détaillent comme suit :

- Colloque sur « L'utilisation du bois dans les constructions non résidentielles », à St-Georges;
- Congrès de l'Association des biologistes du Québec, à Sherbrooke, dont le thème était « Conserver la biodiversité, c'est investir dans l'avenir. L'aménagement au service de la conservation »;
- Conférence de Richard Savard (Colloques du CFL) portant sur « La Loi sur l'aménagement durable du territoire »;
- Deux formations du Centre Universitaire des Appalaches : « Le leadership situationnel et transformationnel » et « Trucs et astuces pour mieux gérer les employés »;
- Forum sur les aires protégées organisé par le CRECA.

## **RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT PRIVÉE**

Dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau régime forestier, où de profonds changements socioéconomiques et industriels touchent le secteur forestier, les partenaires de la forêt privée ont été invités à faire le point sur tous ces changements qui affectent ce secteur d'activités.

La mise en place des agences régionales de mise en valeur des forêts privées en 1995 et les rencontres des partenaires tenues au fil des ans ont pavé la voie à une nouvelle mobilisation. Pour une quatrième fois en quinze ans, les partenaires sont appelés à convenir d'une entente renouvelée pour le développement des forêts privées.

Les travaux devant mener au Rendez-vous de la forêt privée, prévu en mai 2011, ont débuté en juin 2009. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a alors mandaté un groupe de travail composé de délégués des quatre groupes partenaires et de trois présidents d'agence, l'un d'eux étant le président de l'Agence Chaudière

En plus de ce rôle central, le président de l'Agence préside un sous-groupe de travail et est membre d'un autre; le directeur de l'Agence est aussi membre d'un autre sous-groupe de travail. À eux deux, ces derniers ont assisté, au cours de l'année, à 8 rencontres préparatoires.

## **ACQUISITION DU CADASTRE RÉNOVÉ**

En février 2011, l'Agence initiait un projet d'achat d'une licence commune qui lui permettant d'acquérir les lots du cadastre rénové de son territoire, à 1,5 fois le coût normalement payé pour un usage individuel, et ce, en partenariat, pour ceux qui le désirent, avec les conseillers forestiers et les syndicats de son territoire.

Cette licence commune permettra à son titulaire, l'Agence, de redistribuer aux partenaires qui ont

cosigné la licence (les conseillers et syndicats) les données ainsi acquises, selon le mode et au coût que l'Agence fixera elle-même. Au total, une fois que l'ensemble du cadastre rénové sera disponible, on estime son coût total d'acquisition à un peu plus de 8 000 \$, dont la part de l'Agence sera d'environ 2 300 \$.

## MÉMOIRE SUR LA SADF (Stratégie sur l'aménagement durable des forêts)

En décembre, l'Agence a participé à la consultation publique sur la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) conduite, pour le MRNF, par la CRÉ de la Chaudière-Appalaches. De plus, à la fin janvier,

l'Agence déposait un mémoire sur la question, document dont il est possible de prendre connaissance sur le site internet de l'Agence.

### DÉMÉNAGEMENT DE L'AGENCE

Depuis ses tous débuts, l'Agence loge sous le même toit que la MRC des Appalaches, et ce sans frais. La MRC a fait l'acquisition de 2 étages d'un bâtiment actuellement en construction sur le boulevard Frontenac, à Thetford Mines. Notre partenaire nous offre de continuer à occuper gratuitement une partie des ses nouveaux locaux, mais avec des modalités différentes de celles actuellement applicables. Ainsi,

nous aurons à notre disposition des locaux autonomes 2,5 fois plus grands que ceux que nous occupons actuellement. Par contre, nous devons assumer des frais communs, charge qui devrait est relativement minime. Si tout va bien, l'Agence occupera ses nouveaux bureaux à la fin 2011 ou au début de 2012.

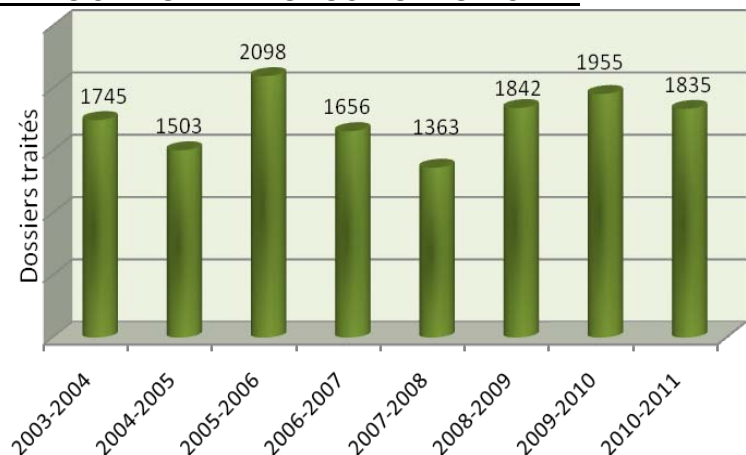
### ACTIVITÉS DIVERSES DU DIRECTEUR

Au cours de l'année, le directeur de l'Agence a été impliqué dans différentes activités, dont un aperçu est présenté ci-après :

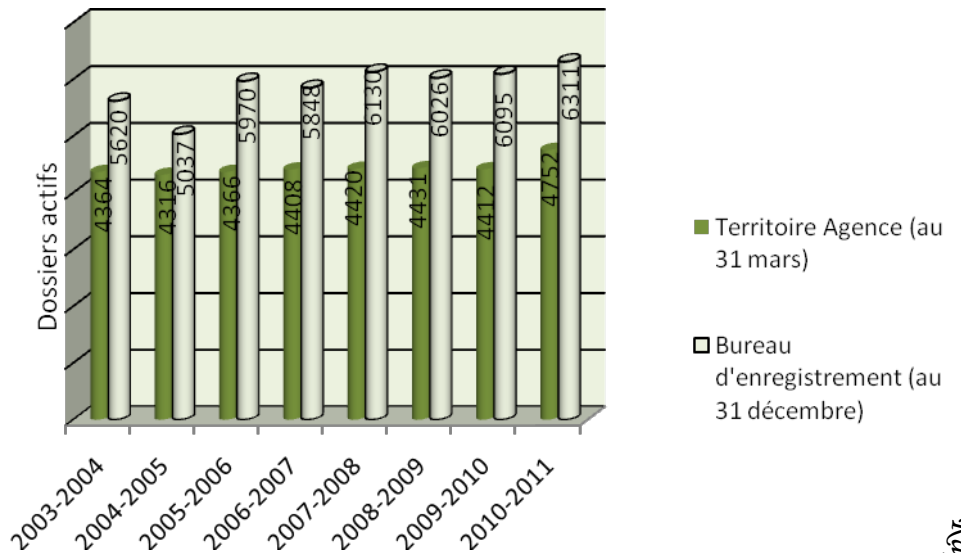
- Rencontre d'accréditation avec les conseils forestiers de l'Agence;
- Participation à 2 rencontres du comité sur la mise à jour des normes des travaux forêt-faune et des normes de vérification opérationnelle;
- Participation aux assemblées générales du CRECA et de l'OBV du Chêne;
- Participation à 3 conseils d'administration comme administrateur de l'OBV du Chêne;
- Participation à une rencontre de réflexion sur la main-d'œuvre;
- Rencontre avec le MRNF sur les AIPL;
- Visite terrain dans le cadre du processus de certification FSC recherché par l'APBB;
- Présentation du projet du GAFLM d'aménagement d'une partie de la rivière Osgood;
- Rencontre des agences en septembre, à Bécancour;
- Rencontres de consultation (2) sur le PRDIRT;
- Rencontre de coordination avec les partenaires du projet de recherche sur le suivi des effets réels des travaux forêt-faune;
- Rencontre avec Canard Illimités, la CRÉ et l'Agence Appalaches afin de faire le point sur une façon acceptable de caractériser les milieux humides sur le territoire des 2 agences;
- Participation au déjeuner annuel de la Fondation de la faune du Québec, à St-Augustin;
- Participation à un atelier de 2 jours de l'OIFQ sur l'analyse de tâches en aménagement et mise en valeur à titre de représentant du milieu de la forêt privée.

### BUREAU D'ENREGISTREMENT DU STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Au cours de la période 2010-2011, le bureau d'enregistrement de la Chaudière a traité 1 835 dossiers. De ce nombre, 1 702 étaient des demandes de renouvellement ou de nouveaux statuts alors que 133 portaient sur des modifications. Le graphique suivant montre l'évolution annuelle du nombre de dossiers traités, depuis 2003.



Au cours des 8 dernières années, le nombre de producteurs enregistrés sur le territoire de l'Agence a augmenté de 8,9 % alors que sur la même période, l'activité du bureau d'enregistrement augmentait de 12,3 %. Ainsi, au 31 mars 2011 sur le territoire de l'Agence, on comptait 4 752 propriétaires de lots boisés ayant le statut de producteur forestier. D'autre part, au 31 décembre 2010, le bureau d'enregistrement comptait 6 311 dossiers actifs.



### **Contributions financières**

Reconnaissance des producteurs forestiers	
Frais d'enregistrement et de modification	35 050 \$
<b>Total</b>	<b>35 050 \$</b>

## **COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Au cours de cette dernière année, l'Agence a une fois de plus été très active au sein de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ). Cette implication de l'Agence, par l'entremise de son président, s'est traduite à différents niveaux.

La *Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)* est responsable de l'analyse et de la formulation de recommandations à l'égard de la gestion des ressources naturelles et du territoire. Elle s'implique grandement sur le plan

financier et sur celui des représentations pour consolider le financement de notre projet portant sur le suivi des effets réels des travaux forêt-faune.

À la suite de la mise en place de cette commission, le président de l'Agence avait été nommé président. Il a été reconduit dans cette fonction pour une quatrième année. La présidence lui vaut automatiquement un siège comme administrateur au conseil d'administration de la CRÉ tout en étant présent aux divers sous-comités de travail de la commission.

### **ANALYSE DE FRICHES**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, une nouvelle façon de faire a été mise en place quant au processus d'analyse de demande de reboisement de friches, et ce, d'un commun accord entre la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ, l'Agence Appalaches et l'Agence Chaudière.

Le MAPAQ procède à l'analyse de la demande du conseiller et rend sa décision selon les échéanciers précis. Advenant que le MAPAQ refuse, en tout ou en partie, une demande du conseiller forestier, ce dernier peut présenter à l'Agence de son territoire une

demande de révision. Après prise en considération de cette demande de révision par le comité exécutif de l'Agence, si ce dernier est d'avis de renverser la décision du MAPAQ, l'Agence en informera le MAPAQ qui disposera alors d'un mois pour donner un second avis via son comité de révision. Suite à ce second avis du MAPAQ, le conseil d'administration de l'Agence prendra une décision finale qu'il transmettra au conseiller forestier et au MAPAQ, au plus tard en décembre de la même année ou l'année suivante, en fonction de la date de dépôt au MAPAQ de la demande.

Au cours de l'année 2010-2011, l'Agence a étudié 3 dossiers pour 45,3 hectares.

	Nombres de dossiers	Superficies acceptées	Superficies refusées
Demandes acceptées	0	-	-
Demandes refusées	3	45,3 ha	-
Demandes acceptées partiellement	0	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>45,3 ha</b>	<b>-</b>

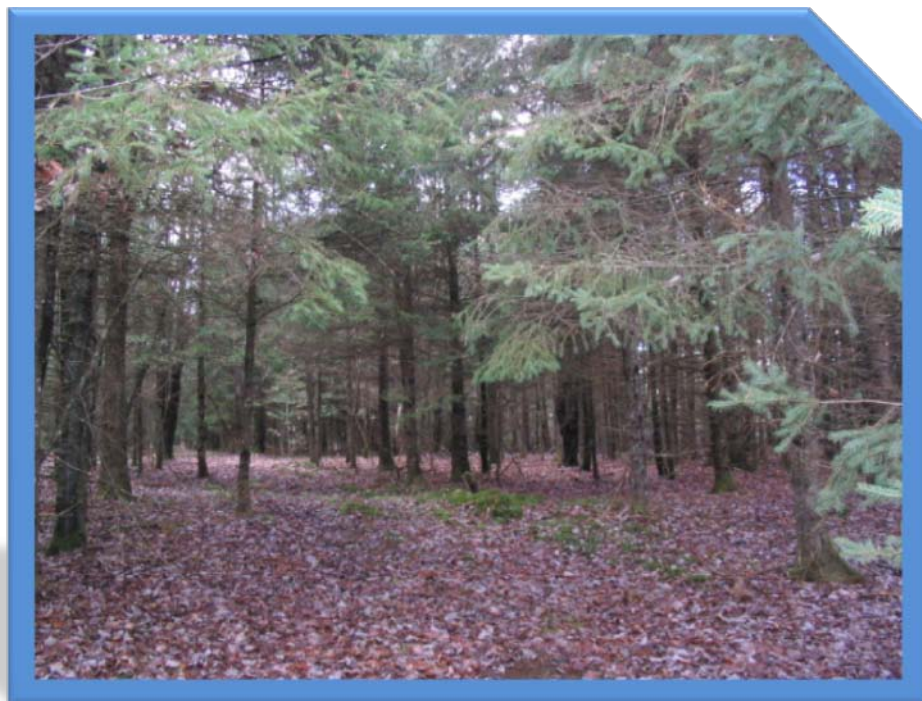
### **RÈGLEMENTATION SUR L'ABATTAGE DES ARBRES**

L'Agence a poursuivi sa collaboration auprès des MRC de son territoire par son expertise quant à l'application de la réglementation municipale sur l'abattage d'arbres. À cet effet avait lieu le 21 juin 2010 une rencontre regroupant les directeurs et les aménagistes des 5 MRC pour discuter des possibilités d'harmonisation de la réglementation.

Dans chacun des dossiers où l'Agence intervient, elle reçoit d'abord un mandat direct des gestionnaires du règlement que sont les MRC, puis les ingénieurs

forestiers à son emploi procèdent à l'analyse technique et terminent en livrant une opinion professionnelle écrite sur chacun des cas soumis.

Ce sont dix-neuf (19) nouveaux dossiers qui ont ainsi été traités, lesquels sont en lien avec des demandes d'évaluation en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation d'abattage d'arbres, des plaintes ou des infractions potentielles, puis des demandes de renseignements.



# ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2011

# PAMVFP -- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012

<i>Revenus</i>	Administration	
Contribution du MRNF	2 132 180 \$	
Contribution de l'industrie	300 000 \$	
Remboursement de travaux	-	
Revenus cotisation des membres	1 025 \$	
Revenus d'intérêts	3 000 \$	
Ristourne	1 750 \$	
Subvention pour formation	1 000 \$	
Surplus de l'exercice précédent	90 000 \$	
<b>Total des revenus</b>	<b>2 528 955 \$</b>	
<i>(1) Détails des dépenses relatives à la vérification opérationnelle (VO)</i>		
1,96 % (fonct. et opér.)		
<i>Dépenses</i>		
Frais de fonctionnement	5,66 %	
Salaires et bénéfices marginaux	97 909 \$	38 174 \$
Frais bancaires	300 \$	-
Frais d'intérêt	225 \$	-
Frais de déplacement et représentation	3 350 \$	3 000 \$
Frais de repas et hébergement	2 500 \$	100 \$
Frais de réunion (salle, matériel)	100 \$	-
Frais formation interne	2 000 \$	500 \$
Fourniture (bureau, informatique et tech.)	3 100 \$	250 \$
Entretien et réparation d'équipement	200 \$	-
Support de secrétariat	200 \$	-
Assurances et cotisations prof.	2 500 \$	200 \$
Téléphone/Cellulaire/Internet	3 720 \$	950 \$
Publicité	1 000 \$	-
Frais divers	200 \$	500 \$
Allocation président	5 002 \$	-
Frais de licences informatiques	3 500 \$	-
Honoraires comptables et juridiques	5 200 \$	-
Honoraires de services-conseils	2 000 \$	-
Frais de poste	1 500 \$	150 \$
Amortissement	7 185 \$	2 425 \$
Photocopies	1 400 \$	400 \$
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>143 091 \$</b>	<b>46 649 \$</b>
Frais d'opération		
Programme d'aménagement	2 150 065 \$	-
Mise en œuvre du PPMV	32 500 \$	-
Transfert de connaissances	25 000 \$	-
Frais d'acquisition de données	1 500 \$	-
Budget réservé pour travaux spéciaux	25 000 \$	-
Déménagement	12 000 \$	3 000 \$
Site internet Agence	150 \$	-
Réserve	90 000 \$	-
Vérification opérationnelle	49 649 \$ <sup>(1)</sup>	-
<b>Sous-total opérations</b>	<b>2 385 863 \$</b>	<b>3 000 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 528 955 \$</b>	